

## **« FAIRE FAMILLE » EN EUROPE EN ETANT IRRÉGULIER ET PORTEUR DE « VÉCUS EXTRÊMES »**

*Emmanuel DECLERCQ\* et Pascale JAMOULLE\*\**

À partir de nos cadres de référence respectifs d’anthropologue et de psychologue clinicien, nous interrogerons ici les vécus d’expérience de familles ayant été longtemps en séjour irrégulier en Europe, ou qui le sont encore aujourd’hui. En nous fondant respectivement sur des rencontres ethnographiques et des rencontres psychothérapeutiques, nous explorerons comment les trajectoires d’exil, les « vécus extrêmes » — anté et/ou post-migratoires — et les vulnérabilités socio-administratives, impactent les familles et les précarisent.

Dans un premier temps, nous exposerons notre approche d’anthropologie clinique, transversale et transdisciplinaire, démarche qui croise nos cadres de référence, mais aussi nos terrains de recherche. Ensuite, nous interrogerons la notion de « vécus extrêmes », pour la mettre en lien avec les parcours migratoires des narrateurs. Leurs “vies d’avant” et leurs voyages sont souvent marqués par des situations traumatiques, tandis que leur installation en Europe s’est fréquemment accompagnée de graves désillusions. La plupart font toujours partie de ce « peuple des clandestins », des

---

\* Emmanuel Declercq est psychologue clinicien, sexologue, psychothérapeute d’orientation psychanalytique en cabinet privé. Il est membre du Centre de recherche en inclusion sociale (CeRis) de l’Université de Mons (UMons), de l’Institut d’analyse du changement dans l’histoire et les sociétés contemporaines (IACCHOS) de l’Université catholique de Louvain (UCL), et doctorant à l’UCL. Sa thèse de doctorat et ses travaux de recherche portent sur la clinique de l’extrême et de l’exil.

\*\* Pascale Jamouille est anthropologue, chargée de cours à l’Université de Mons et à l’Université catholique de Louvain, membre du CeRis (UMons) et du Laboratoire d’anthropologie prospective (LAAP) de l’Université catholique de Louvain (UCL). Ses ouvrages et ses enquêtes de terrain portent sur les transformations des familles populaires et immigrées, les exils, les précarités et les souffrances sociales.

étrangers dépourvus d'identités légales<sup>1</sup> qui vivent les épreuves de la survie. Quand les violences vécues ne sont pas reconnues par les instances d'asile, les exilés deviennent de fait des clandestins. Ils ne se sentent alors pas secourus, ce qui les affaiblit sur les plans psychique et social. Des migrants perdent leurs défenses ou s'endurcissent, se taisent et cherchent à survivre, sans recours possible à l'ordre juridique ni au système de protection du pays d'installation, ce qui les expose à de nouvelles violences traumatiques. Nos recherches croisées montrent comment atteintes psychiques et atteintes aux liens sociaux et familiaux s'intriquent et se répètent.

Les expériences migratoires, les parcours biographiques et les conditions de vie de nos interlocuteurs ne peuvent en aucun cas être généralisés à l'ensemble des familles en situation irrégulière au regard du séjour. Nous parlerons ici de cas extrêmes, rencontrés sur nos terrains respectifs : dans notre pratique clinique (les sujets qui vont bien ne consultent pas un psychologue) et dans notre enquête ethnographique (nous nous sommes immergés en terrain sensible<sup>2</sup> dans de grands ensembles de Seine-Saint-Denis et dans des lieux d'accueil qui sont en première ligne). Ces situations montrent, en "effet-loupe", l'impact que peuvent avoir les vulnérabilités sociales, culturelles et socio-administratives sur les conjugalités, les relations intergénérationnelles et le devenir des enfants.

## Une approche qui croise les terrains de l'anthropologie et de la clinique

Notre contribution s'appuie sur nos deux recherches respectives. La première, anthropologique, explore les vies de familles en clandestinité, leur confinement au silence, à partir d'une enquête ethnographique de deux années dans le « département monde »<sup>3</sup>

- 
1. LAACHER, Smâin, *Le peuple des clandestins*, Paris : Éd. Calmann-Lévy, 2007, 215 p. (voir p. 20).
  2. AVENEL, Cyprien, *Sociologie des "quartiers sensibles"*, Paris : Éd. Armand Colin, 2007, 128 p.
  3. La banlieue ouvrière de Seine-Saint-Denis est dite « département monde » parce qu'elle est un point de rencontre de multiples constellations culturelles : les anciennes immigrations de travail s'y sont progressivement densifiées tandis que la proportion de nouveaux migrants ne cesse de s'accroître.

de la Seine-Saint-Denis (2011-2012). Publiée dans un ouvrage intitulé *Par-delà les silences. Non-dits et ruptures dans les parcours d'immigration*<sup>4</sup>, l'enquête donne la parole à des migrants venus de tous les continents et à des familles immigrées de longue date, qui font face à des processus de précarisation multidimensionnels. Ces derniers touchent les aspects socio-économiques de l'existence de ces populations, mais aussi la précarisation de leurs liens familiaux, la disqualification de leurs lieux de vie, les problèmes de santé physique et psychique qu'elles rencontrent, ainsi que les vulnérabilités administratives auxquelles elles sont confrontées. Beaucoup ont connu des « vécus extrêmes »<sup>5</sup> avant, pendant et/ou après leur voyage. Une majorité des interlocuteurs en situation irrégulière ont été rencontrés dans des maisons d'accueil pour femmes et enfants ainsi que dans des pavillons d'hébergement. Ces hommes, ces femmes, ces enfants sont arrivés là après de longs parcours de “galère” assortis de multiples prises de risques. Ils n'ont pas émigré pour les mêmes raisons, mais au final ils ont connu le même sort, se retrouvant sans statut protecteur à vivre dans les lieux de la marge et de l'illégalité<sup>6</sup>.

La deuxième recherche, sous le prisme de la psychologie clinique, repose sur les récits de patients migrants exposés à la barbarie<sup>7</sup>, qui ont été reçus en thérapie, accompagnés dans leurs parcours socio-administratifs et rencontrés dans leurs lieux de vie transitoires (centre d'accueil, etc.).

---

4. JAMOULLE, Pascale, *Par-delà les silences. Non-dits et ruptures dans les parcours d'immigration*, Paris : Éd. La Découverte, 2013, 283 p.

5. ROUSSILLON, René, “Les situations extrêmes et la clinique de la survivance psychique” in : FURTOS, Jean ; LAVAL, Christian (sous la direction de), *La santé mentale en actes. De la clinique au politique*, Toulouse : Éd. Érès, 2005, 357 p., pp. 221-239.

6. AGIER, Michel, *Le Couloir des exilés. Être étranger dans un monde commun*, Bellecombe-en-Bauges : Éditions du Croquant, 2011, 117 p.

7. Par barbarie, nous entendons tout acte défini comme barbare par les conventions de Genève (1949 et leurs protocoles additionnels), à savoir 1/ le meurtre qui est le fait d'agents civils ou militaires et les cas d'omission entraînant la mort, par exemple le refus délibéré de soins, 2/ la torture, 3/ les peines corporelles et les mutilations, 4/ les expériences médicales et 5/ les autres brutalités.

Nous croiserons les observations, entretiens, récits issus de ces deux terrains dans une approche interdisciplinaire et nous étudierons les conséquences des « vécus extrêmes » et des aléas de la survie en clandestinité sur les familles. Cette transversalité s'inscrit dans la lignée de l'ethnographie clinique que nous développons depuis plusieurs années à l'interface de deux centres de recherche : le Centre d'anthropologie prospective de l'Université de Louvain-La-Neuve (LAAP/UCL) et le Centre de recherche en inclusion sociale de la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Mons (CeRis/UMons)<sup>8</sup>. Pour décrypter les transformations des subjectivités, des vies de familles et des liens sociaux en contexte d'exil et d'exclusion sociale, dans ces deux centres de recherche, des cliniciens-chercheurs se mettent à l'écoute des divers savoirs en présence : ceux qu'élaborent les personnes et cultures, ceux qui émanent des professionnels impliqués, ceux qui émergent des démarches de recherche en sciences humaines.

Les « vécus extrêmes », qui traversent les parcours d'exil et les vies de famille en clandestinité, nous conduisent à croiser nos référentiels, à interroger les conditions de la citoyenneté et du rétablissement.

## Des « vécus extrêmes » qui portent atteinte aux liens

Nous pensons ces traumatismes extrêmes comme des attaques massives contre le lien<sup>9</sup>, voire des attaques contre le sentiment même d'appartenance à la communauté humaine<sup>10</sup>. Ces situations relèvent de ce que François Pommier identifie comme relevant de « l'extrême de l'exceptionnel » (par exemple des actes de torture, de violences

8. L'ethnographie clinique des mondes contemporains tente de ressaisir, au plus près de l'expérience vécue, les éléments les plus vifs des mutations sociales, culturelles, psychiques d'aujourd'hui. Voir à ce sujet la collection « Passeurs de mondes. Ethnographies cliniques » publiée aux éditions Académia-L'Harmattan.

9. BION, Wilfred R., *Aux sources de l'expérience*, Paris : Presses universitaires de France, 2010 (1<sup>ère</sup> éd. 1962), 137 p.

10. ROISIN, Jacques, *De la survivance à la vie. Essai sur le traumatisme psychique et sa guérison*, Paris : Presses universitaires de France, 2010, 250 p.

collectives, etc.)<sup>11</sup>. Voici ce qu'en dit Madame B., après plus de quatre ans de thérapie :

*« Je pense que cette pourriture m'a été infligée par ces monstres. Ce sont des méthodes indescriptibles qu'ils ont utilisées. C'est à cause de leurs actes que c'est inlavable. Faire une thérapie soulage, mais on n'enlève pas la pourriture. C'est si tenace, car ce n'est pas un simple viol. C'est quelque chose de monstrueux, je n'en reviens même pas aujourd'hui ».*

Ces « vécus extrêmes » plongent l'individu dans un état, parfois temporaire, de totale dérégulation car il s'agit là de rencontres avec le pur chaos, avec une passivité d'anéantissement<sup>12</sup>. Ces expériences limites sont *« des expériences de non-sens, ce passage où l'on quitte l'univers des choses qui peuvent être désignées et représentées pour entrer dans le monde du néant, ce néant dont nous sommes issus, dont nous avons tous la certitude sans en avoir la connaissance, et que nous avons tenté vainement d'exorciser à chacune de nos paroles où nous affirmions désespérément notre être comme quelque chose et non pas rien »*<sup>13</sup>.

Ces expériences atteignent le sujet au plus profond de son être. Personne n'en sort indemne et la vie d'après ne sera plus jamais comme celle d'avant. En raison de l'expérience qu'il a traversée, le sujet a regardé la mort et l'inhumaine barbarie en face. Cette expérience est taboue. Comme l'écrit Françoise Sironi, *« il [le sujet] a vu la face cachée de la lune »*<sup>14</sup>. Le sujet traumatisé risque de se vivre radicalement différent des autres humains car il a perdu l'illusion d'immortalité, qui nous habite tous, ainsi que la confiance de base en Soi et dans le monde environnant, ce qui constitue la

---

11. POMMIER, François, « Préface », in : ESTELLON, Vincent ; MARTY, François, *Cliniques de l'extrême*, Paris : Éd. Armand Colin, 2012, 320 p.

12. ROISIN, Jacques, *De la survivance à la vie. Essai sur le traumatisme psychique et sa guérison*, op. cit.

13. CROCQ, Louis, *Traumatismes psychiques. Prise en charge psychologique des victimes*, Issy-les-Moulineaux : Éd. Elsevier Masson, 2007, 308 p. (voir p. 11).

14. SIRONI Françoise, « Psychose traumatique et métamorphose de l'identité », *Revue Francophone du Stress et du Trauma*, vol. 7, n° 1, pp. 17-26, (voir p. 19).

légèreté de notre être<sup>15</sup>. Ces pertes peuvent engendrer des affects importants et envahissants de ruptures. Claude Barrois en identifie deux types : les premières sont des ruptures brutales de sens, les sujets perdent l'illusion des significations autrefois échangées ; les secondes sont des ruptures sociétales et des ruptures de l'individualité, le sujet traumatisé peut se vivre comme un individu sans groupe, auquel il pourrait s'opposer, sur lequel il ne pourrait s'appuyer. Sans deuxième ni troisième personne pour soutenir son discours, il est dès lors réduit à une intériorité envahie par le vide<sup>16</sup>. Ainsi, Monsieur A. a récemment fui la Syrie. Il nous fut adressé par le médecin du centre d'accueil où il résidait. Celui-ci avait été alarmé par l'état de Monsieur A. (idéations suicidaires, comportements agressifs, etc.). Voici la première phrase qu'il dit lors de la première consultation : « *Vous ne pouvez rien pour moi, car je suis perdu dans un monde perdu* ».

Comme nombre de chercheurs, nous pensons la souffrance psychique (la "psychopathologie") comme une souffrance (une "pathologie") du lien. Wilfried R. Bion considère la souffrance psychique « grave » (à savoir la psychose) comme résultant d'une « attaque contre le lien »<sup>17</sup>. Quant à Donald W. Winnicott, il considère que toute souffrance psychique résulte d'un défaut dans la reconnaissance mutuelle<sup>18</sup>. Le psychisme, et donc le sujet (la capacité à se penser en lien avec les autres et le monde), se constituent dans et par l'autre. Il n'y a pas de psychisme ni de sujet en dehors du lien

---

15. FERENCZI, Sándor, "Bandage psychique", in : FERENCZI Sándor, *Journal clinique*. Paris, Éd. Payot & Rivages, 1985 (1<sup>ère</sup> éd. 1932), 298 p., pp. 120-123.

16. BARROIS, Claude, *Les névroses traumatiques*, Paris : Éd. Dunod, 1998, 264 p.

17. BION, Wilfred R., *Aux sources de l'expérience*, op. cit.

18. WINNICOTT, Donald W., *Processus de maturation chez l'enfant*, Paris : Éd. Payot & Rivages, 1970 (1<sup>ère</sup> éd. 1965), 259 p.

à l'autre<sup>19</sup>, « la psychologie individuelle est aussi, d'emblée, simultanément, psychologie sociale »<sup>20</sup>.

Ces considérations introduisent donc d'emblée la dimension sociologique dans tout fonctionnement psychique. D'une part dans la dimension intrapsychique, à savoir la souffrance psychique à l'intérieur du sujet et les mécanismes de défense qu'il mobilise contre celle-ci. D'autre part dans sa dimension interpsychique, à savoir la souffrance psychique comme résultant d'une non-rencontre et, *mutatis mutandis*, le rétablissement psychique comme puisant ses origines dans une rencontre, cette fois-ci réussie, entre au moins deux psychismes.

### **Des liens fragilisés et/ou en souffrance au pays ?**

Si les migrants rencontrés au cours de la recherche ethnographique en Seine-Saint-Denis viennent de tous les continents, ils ont souvent en partage un sentiment d'exil, là-bas, au pays, dont ils parlent peu. Ils sont parfois partis en quête d'une vie meilleure, souvent pour des raisons économiques, parfois pour sauver leur vie et fuir la barbarie, mais aussi parce qu'ils se sentaient dissemblables, mal ajustés dans leur propre société, sans place familiale ou sociale acceptable, exposés à différentes formes de violence. En traversant les frontières, beaucoup ont cherché à rompre avec leur passé, à s'en libérer, à surmonter des drames personnels ou familiaux, à faire le deuil d'être disparus, à "sauver leur vie" dans un ailleurs géographique. Des migrants ont fui la violence organisée. Des enfants des rues, en rupture familiale et sociale, ont brûlé des frontières. En errance, ils transportent avec eux des vécus d'insécurité et d'abandon social. Beaucoup de migrants ont vu la migration comme une façon de devenir auteur et acteur de leur vie<sup>21</sup>. En quittant leur pays, ils ont cherché à prendre en main leur destin. Ils avaient un

---

19. PICHON-RIVIÈRE, Enriquet, *Le processus groupal. De la psychanalyse à la psychologie sociale*, Toulouse : Éd. Érès, 2004, 271 p.

20. FREUD, Sigmund, *Psychologie des foules et analyse du Moi*, Paris : Presses universitaires de France, 2010 (1<sup>ère</sup> éd. 1921), 101 p. (voir p. 5).

21. TÊTU-DELAGE, Marie-Thérèse, *Clandestins au pays des papiers. Expériences et parcours de sans-papiers algériens*, Paris : Éd. La Découverte, 2009, 245 p.

puissant désir d'être autre chose que le produit de l'endroit où ils étaient nés, où ils étaient censés rester. Les mobiles des migrations contemporaines sont très diversifiés. Des artistes ont voyagé en quête d'accomplissement. Des adolescents ont émigré "pour grandir", souvent investis d'une mission familiale. Des femmes sont parties en quête d'émancipation, « chercher leur vie » et aider les leurs au pays<sup>22</sup>. De nombreuses migrantes rencontrées ont fui des vécus traumatiques, des mises au ban social là-bas, pour tenter de se reconstruire sur le plan psychique et pouvoir faire partie de nouveaux mondes sociaux, alors qu'elles se sentaient exilées de leur propres sociétés<sup>23</sup>. Elles se sont construites autour d'un manque de respect, d'affection, d'équité familiale, et ce manque les a mis en mouvement. Ainsi, l'exil d'Élie a commencé bien avant son départ du Cap Vert. Il s'ancre dans un sentiment d'abandon familial et un traumatisme extrême. En France depuis 15 ans, elle raconte :

*« Mon histoire, pour la comprendre, il faut l'entendre depuis que j'étais petite. Depuis que ma mère m'a laissée à l'âge de cinq ans, avec ma tante. [...] Ma mère a fait confiance à ma tante, mais c'est le mari de ma tante qui m'a violée. J'ai été longtemps à l'hôpital, on a pensé que j'allais mourir, j'avais que sept ans. Et c'est depuis là, très sincèrement, que ma vie a basculé. C'est là que mon histoire a commencé jusqu'à aujourd'hui ».*

Sur les routes de l'exil, des migrantes ont été très exposées aux dominations de genre, en particulier à la violence sexuelle. Elles se sont senties à la merci du pouvoir des hommes, exclues du droit de se plaindre et de demander justice. Leur parole a été barrée par l'anéantissement social et moral, le sentiment de honte et de souillure<sup>24</sup>.

22. ESCOFFIER, Claire, *Transmigrant-e-s africain-e-s au Maghreb. Une question de vie ou de mort*, Paris : Éd. L'Harmattan, 2008, 209 p.

23. DAVOUDIAN, Christine (sous la direction de), *Mères et bébés sans-papiers. Une nouvelle clinique à l'épreuve de l'étranger et de l'invisibilité ?*, Toulouse : Éd. Érès, 2012, 220 p.

24. Cependant, les violences et les persécutions vécues sur les routes de l'exil n'entrent pas en compte dans l'évaluation du droit à la protection et au statut de réfugié. Smain Laacher plaide pour que ces violences fassent l'objet d'une reconnaissance juridique et politique, et d'un droit à la protection, à côté des persécutions subies avant le départ. Voir LAACHER, Smain, *De la*

Quelle qu'aient été leur vie d'avant, avec le temps, quand ils vivent sans papier et connaissent la grande précarité, ce que les migrants trouvent en Europe peut devenir de plus en plus homogène. Ils ne sont pas partis pour les mêmes raisons, mais ils trouvent souvent la même chose, quand ils sont bloqués, sans statut, dans le « couloir des exilés »<sup>25</sup>. Plus les possibilités de survie dans le pays d'installation sont réduites, plus les trajectoires se resserrent. Des migrants aux histoires multiples, aux voyages initiatiques, trouvent en Europe des environnements si pauvres en ressources, un tel déni de reconnaissance, qu'ils se mettent à se ressembler, tant ils sont refaçonnés, reconfigurés par les mêmes vécus d'exclusion, de stigmatisation et de rejet.

### **Survivre, sans droit, dans la clandestinité**

Arrivés en Europe, par-delà les richesses de l'aventure migratoire, beaucoup de migrants rencontrés ont connu de graves désillusions et de longues années de précarité d'existence. Les troubles de l'exil s'enclenchent lorsque les migrants ne peuvent s'enraciner nulle part, ni repartir ni rester, confinés dans des marges violentes où les conditions d'existence sont indignes, où la course à la survie arrête le temps.

Les migrants qui ont fui pour échapper à la barbarie (la torture, les emprisonnements arbitraires et ce qu'ils comportent en termes de traitements déshumanisants, la guerre, etc.) subissent des atteintes psychiques particulièrement graves quand leur demande d'asile n'est pas reconnue et qu'ils sont renvoyés à la clandestinité dans le pays d'installation. Cette non-reconnaissance des violences subies, telle qu'elle se manifeste dans le statut de "sans-papier" et "d'illégal", est vécue comme une non-reconnaissance par la nouvelle terre d'accueil de la barbarie vécue et inscrite dans le corps. Cette non-reconnaissance est alors susceptible d'accélérer le processus de déliaison et d'aliénation (de Soi, des autres et du monde), entraîné par l'exposition aux traumatismes extrêmes et le long et parfois très dangereux parcours d'exil. En effet, pour beaucoup de demandeurs d'asile, l'Europe est fantasmée comme le lieu des droits de l'homme et de la démocratie. Si la demande d'asile se solde par une décision

---

*violence à la persécution, femmes sur la route de l'exil, Paris : Éd. La Dispute, 2010, 170 p.*

25. AGIER, Michel, *Le Couloir des exilés. Être étranger dans un monde commun*, op.cit.

négative, avec parfois (souvent) en filigrane de la motivation de ladite décision, la suspicion que le candidat ait menti pour obtenir ses papiers, il arrive qu'une telle décision soit vécue comme une trahison massive par ce que Sandor Ferenczi identifie comme « la deuxième personne de confiance »<sup>26</sup>, supposée secourable. Ces mécanismes correspondent à ce que Carole Damiani identifie comme une « victimisation secondaire »<sup>27</sup> et Claude Barrois comme un « traumatisme second »<sup>28</sup>, à savoir la reproduction de la victimisation dans le psychisme avec une mobilisation d'affects très violents d'abandon, d'agonie, d'impuissance radicale, de culpabilité massive, de colère, de rage, voire de haine.

Cette non-rencontre, voire ce rejet, entre un psychisme singulier et ce qui est vécu par le sujet comme un psychisme collectif, sociétal et culturel, peut alors, dans certains cas, engendrer un processus de "psychotisation" du lien à l'autre (une fuite hors du monde, dans la folie), une "paranoïisation" du lien à l'autre (l'autre et le monde sont vécus comme hostiles, persécutants), une "psychopathisation" du lien (l'autre et le monde sont vécus comme de purs objets de consommation, de jouissance), une mélancolisation du lien<sup>29</sup>. Jean Furtos parle, dans ce contexte, d'un « syndrome d'auto-exclusion »<sup>30</sup> pour circonscrire le processus psychique particulier qui va de l'exclusion subie par l'individu à son auto-exclusion. Ce syndrome serait alors

26. Pour Sándor Ferenczi, « la seconde personne supposée secourable » est la mère, quand elle est informée de l'abus de l'enfant par le père. Elle est non secourable quand elle n'intervient pas. Par extension, le concept désigne toutes les instances qui sont supposées intervenir dans des situations d'abus, de barbarie, de non-droit, etc., mais qui n'interviennent pas. Voir FERENCZI, Sándor, *Confusion de langue entre les adultes et l'enfant*, in : FERENCZI, Sándor, *Œuvres complètes*, Tome 4, Paris : Éd. Payot & Rivages, 1982 (1<sup>ère</sup> éd. 1932), 335 p., pp. 125-135.

27. DAMIANI, Carole, *Les victimes, violences publiques et crimes privés*, Paris : Éd. Bayard, 1997, 278 p.

28. BARROIS, Claude, *Les névroses traumatiques*, op. cit.

29. DOUVILLE, Olivier, "Pour introduire l'idée d'une mélancolisation du lien social", *Cliniques Méditerranéennes*, n° 63, 2001/1, p. 239-262.

30. FURTOS, Jean, "Le syndrome d'auto-exclusion", in : FURTOS, Jean (sous la direction de), *Les cliniques de la précarité*, Issy-les-Moulineaux : Éd. Elsevier Masson, 2008, 304 p., pp. 278-284.

pour le sujet une manière de ne plus souffrir ni penser, en transformant une situation subie (être exclu) en situation agie (s'exclure).

Écoutons ce qu'ont pu en dire deux patients dans l'espace de liberté de parole qu'est l'espace tiers de la rencontre psychothérapeutique. Voici ce que dit Monsieur A., qui vient de recevoir une réponse négative à sa demande de séjour :

*« Depuis que j'ai reçu la lettre, je ne dors plus jamais bien... Après cinq ans, à dormir dans la rue... Je ne sais pas, je suis venu ici pour sauver ma vie, c'est très difficile... Parfois je n'aime plus être avec les gens... Seul Dieu peut m'aider, je ne sais pas... Aujourd'hui on est ici, demain on dort dans la rue, on ne sait pas. J'ai trop perdu. Je ne vois aucun changement. Je suis fatigué de voir ce vide... »*

Voici aussi ce que dit Monsieur H., victime de torture dans son pays d'origine, quant à la façon dont il a vécu son audition d'asile. Il a livré ce récit lors d'une séance thérapeutique, un an après avoir obtenu le statut de réfugié.

*« On s'est échappé de la mort. En Belgique, je demande l'asile. J'ai pensé qu'enfin, j'allais pouvoir jeter ce fardeau que je portais, ce fardeau de peur, d'angoisse, ce fardeau de sentiments d'être poursuivi. Une fois là, dans le bureau du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides [CGRA], je me suis dit, nous sommes sauvés. Au début, j'éprouvais une énorme sympathie pour ceux qui nous interrogeaient. Ensuite, lors de l'interview, je dis la vérité, je parle de tout en détail et je vois qu'on ne me croit pas. Ma première réaction était une réaction de confusion. J'ai compris qu'ils ne voulaient pas que je dise tout ce que je disais. J'ai eu le sentiment qu'ils ne voulaient pas m'écouter, mais m'écraser, m'abattre ».*

Qu'il s'agisse des interlocuteurs rencontrés dans le cadre de la recherche en Seine-Saint-Denis, ou bien des patients suivis en Belgique, tous racontent comment ils ont survécu alors qu'ils étaient demandeurs d'asile ou déboutés, en situation de séjour irrégulier. Ils ont peuplé les interstices urbains informels où il est encore possible de gagner sa vie tout en restant relativement invisible. Cette existence insécurisée révèle les failles, comme les forces secrètes, des voyageurs. Leurs ressources, conjuguées aux aléas et aux occasions qui se présentent, les conduisent à fréquenter différents milieux, à privilégier certaines stratégies de survie. Ces milieux et styles de vie seront déterminants dans la suite des parcours d'exil.

Dans un premier temps, beaucoup ont travaillé dans des niches d'économie grise, cachées, échappant à la réglementation du droit du travail, où l'exploitation est éhontée<sup>31</sup>. Sans recours ni protection, ils ont connu des épisodes de trahison et de violence. Certains ont pu préserver leur dignité, se protéger mutuellement, trouver de l'aide, acquérir des compétences et des réseaux utiles pour « gagner des papiers ». D'autres n'y sont pas arrivés. Quand les seuls moyens de subsistance relèvent de formes d'esclavage domestique (surtout vécues par les femmes) ou de petits trafics de rue (qui recrutent surtout des hommes), les prises de risques migratoires peuvent devenir des conduites à risques (addictions, violences, etc.). Elles ont des effets sur les personnes, mais aussi sur les familles qui se constituent en clandestinité. Certains parcours sont tus, mis au secret, tant les blessures sont à vif ; celles-ci se transmettent pourtant, souterrainement, aux enfants.

### **« Faire famille » en clandestinité**

Des interlocuteurs ont vécu dix, quinze, vingt ans “sans papiers”, leur famille est là-bas mais aussi ici, où ils ont rencontré un/des conjoints et eu des enfants. « Faire famille », c'est rêver de constituer un ensemble de liens identificatoires et de liens de reconnaissance, dans lesquels le sujet peut advenir : liens de couple (d'alliance et de reconnaissance mutuelle entre partenaires), liens consanguins, liens de filiation et liens généalogiques (liens de reconnaissance entre les générations), liens du groupe familial au monde extérieur (liens de reconnaissance entre la famille et l'environnement sociologique dans lequel elle baigne). Mais la famille est aussi le lieu des ressentis, des co-éprouvés. Si l'un subit, l'autre ressent. Une blessure psychique chez un des membres entraîne des souffrances et des symptômes chez les autres.

Bien souvent, pour les migrants, la séparation avec leur famille restée au pays, est extrêmement douloureuse. Que leurs proches les aient aidés à partir, ou qu'ils aient refusé leur départ, l'exil met les migrants

---

31. TERRAY, Emmanuel, “Économie du travail des étrangers sans titre : première approche”, in : PICKELS, Antoine (sous la direction de), *À la lumière des sans-papiers*, Bruxelles : Éd. Complexe, 2001, 253 p., pp. 99-109.

dans une position de dette souvent impossible à effacer<sup>32</sup>. Les familles ne se représentent pas toujours les situations d'exclusion radicale de certains clandestins : « *Pour eux, tu es en Europe, tu as réussi* », disent nos interlocuteurs. Aussi la plupart des migrants masquent leurs difficultés à leurs proches, au pays. Quand ils ne peuvent répondre à leurs besoins pressants d'aide matérielle, ils subissent parfois leur colère. Ils peuvent perdre confiance dans les liens de famille, se préserver de leur sentiment d'impuissance et de honte, en rompant le contact.

Des interlocutrices et interlocuteurs ont vécu des amours de passage, et d'autres plus stables. La plupart ont fondé en France une famille qui les soutient. La confiance et l'estime de soi, l'éthique relationnelle qu'ils ont intégrée par socialisation, leurs facultés d'autoprotection, leur capacité d'établir des liens d'attachement durables, constituent des ressources subjectives<sup>33</sup>, un capital de résistance à l'adversité. Au moins les premières années de la clandestinité, ils préservent les personnes, les couples et les enfants. Néanmoins, les liens conjugaux ou parentaux résistent parfois mal aux trahisons, exploitations, incarcérations, etc., auxquelles expose la vie “sans papiers”.

Des hommes et des femmes racontent aussi leurs difficultés à faire confiance dans les relations amoureuses, à s'attacher. Ceux qui ont été exploités, traités comme des objets, se sont parfois endurcis. Ils s'abandonnent peu à l'amour, car selon eux, perdre le contrôle de ses sentiments rend vulnérable. D'autres se sont affaiblis et ont perdu leur capacité de se protéger.

De nombreuses femmes rencontrées ont connu la violence masculine. En principe, l'État a une obligation de protection des femmes victimes de violence, mais le fossé entre la loi et la pratique est important. Ainsi, les femmes dépourvues de titre de séjour sont, le plus souvent, réduites au silence : sans les protections du droit commun, quasi sans ressources, sans liens sociaux protecteurs, elles

---

32. ATTIAS-DONFUT, Claudine ; WOLFF, François-Charles, *Le Destin des enfants d'immigrés. Un déchaînement des générations*, Paris : Éd. Stock, 2009, 313 p.

33. DELCROIX, Catherine, *Ombres et lumières de la famille Noir. Comment certains résistent à la précarité*, Paris : Éd. Payot & Rivages, 2013 (1<sup>ère</sup> éd. 2001), 297 p.

n'osent pas déposer plainte. Quand elles n'existent pour personne, leur conjoint peut leur faire subir les traitements les plus dégradants en toute impunité. Certaines vivent des formes de dépersonnalisation progressive. Ainsi, par peur de l'expulsion, Elie tait, en France, la violence conjugale qu'elle subit. Enfermée, sidérée, épuisée, elle n'arrive pas à protéger son enfant :

*« Mon fils voit quand Monsieur me frappe ; pour lui, c'est très difficile. Des fois, je sais pas les mots pour lui dire, j'essayais à ma façon de lui expliquer. [...] Je ne pensais plus, j'étais bloquée. [...] Réfléchir, ça s'est remis en route depuis que j'ai quitté sa maison. Il fallait partir, car je suis sûre et certaine que je serais morte. J'ai même pensé à prendre des médicaments pour me suicider ».*

La vie sans papier est une lutte pour la survie, avec une exigence de réussite. Des migrants utilisent le peu de solutions qui existent pour régulariser leur séjour. « Gagner les papiers » peut passer par un mariage blanc. Là, dans le meilleur des cas, le contrat est clair, réfléchi, discuté entre individus consentants en quête d'un profit socio-administratif, économique ou personnel. Cela étant, sans de solides économies, ce type de contrat matrimonial est inaccessible. Alors, pour les précaires les plus pragmatiques, il reste les jeux de charmes instrumentaux appelés "mariages gris". Parfois, la tromperie est manifeste : la comédie de l'amour contre le droit de séjour. Toutefois, bien souvent les relations sont plus complexes. Des mariages reposent sur des mirages, des illusions réciproques. Solutions à court terme, ils peuvent faire basculer, à long terme, les familles dans des souffrances ingérables. Choix amoureux ou stratégique « juste pour les papiers », le doute empoisonne les relations conjugales et parentales. Sentiments de trahison, humiliations et rancœurs, peuvent se répondre dans les vies de famille « grises » traversées par le doute, où la défiance a entamé les liens avec les proches. La famille est un lieu où le sujet peut advenir, réaliser ses potentialités, mais quand elle est traversée par la défiance et l'insécurité des liens, elle peut aussi devenir un lieu de précarisation subjective, voire de désobjectivation. Dans ce cas, le sujet et sa famille se vivent comme a-sujets, comme déliés des autres, du monde et de Soi. En effet, comment se subjectiver, réaliser ses potentialités, se construire une identité, si exister se résume avant tout à survivre dans un monde privé vécu comme rejetant, voire ouvertement hostile ?

Les contextes sociaux sont fragilisant ; en situation de séjour irrégulier, les couples sont instables, le risque d'expulsion précarise la

parentalité. La clandestinité façonne souvent des binômes mères/enfants, où les pères sont satellisés ou disparaissent. Les hommes sans droits se dépossèdent, ou sont facilement dépossédés, de leur paternité. Beaucoup d'enfants vivent alors avec des questions sans réponses : Qui est mon père ? D'où suis-je ? Qui sont mes ancêtres ? De quelle histoire suis-je issu ?

La grande précarité peut marquer les facultés cognitives, les constructions psychiques et les relations sociales des enfants. La crise de l'hébergement est telle que des familles vivent de longues périodes dans la rue. Dans certains cas, mère et enfants sont hébergés au jour le jour, dans les lieux où on peut leur trouver une place. Asma, qui a quitté l'Algérie pour la France il y a plus de vingt ans, a vécu des années dans la rue avec son plus jeune fils, Abdel. Elle pense que cette vie-là a marqué la scolarisation d'Abdel et précipité son décrochage social à l'adolescence.

*« J'ai galéré dans les foyers, j'ai galéré dans les hôtels. Par exemple, on a été hébergé à Montreuil et puis je pars mettre Abdel à l'école à la plaine de Saint-Denis. Je me réveillais à 5 h du matin pour qu'Abdel soit à 8h à l'école. Avec les foyers, tu ne sais pas où tu vas loger. J'ai souffert grave. Et Abdel qui pleurait, qui disait : “Maman, j'en ai marre, je suis fatigué”. C'est pour ça Abdel, il n'est pas bien maintenant ».*

Des parents font de l'insertion scolaire une priorité, malgré leur vie chaotique. Des enfants déploient de multiples compétences, s'adaptent à l'adversité, se font aimer dans les écoles et les groupes de pairs. D'autres se replient, ont honte d'eux-mêmes, dépriment, s'isolent. D'autres encore, à force de rages et d'humiliations gardées pour eux, rejettent les adultes, se révoltent et deviennent agressifs, se regroupent avec d'autres enfants en colère.

Penser et “comprendre” les processus du “faire famille dans la clandestinité” et ses impasses (ses symptômes, par exemple les violences conjugales, les décrochages scolaires, les comportements asociaux, voire antisociaux des enfants), c'est donc prendre en compte les contextes et leurs impacts sur les capacités à faire ou à maintenir les liens avec Soi (le sentiment d'exister, le sentiment d'identité), avec les autres, et avec le monde. Penser le rétablissement, l'inclusion, la sécurité des liens de familles, c'est avant tout penser comment relier ce qui est (en train de se) délier.

## Clandestinité, « vécus extrêmes » et modes d'intervention

Sans recours à l'État de droit, sans accueil, dans les continuums des lieux de l'écart, le travail de l'exil peut se transformer en trouble de l'exil et mettre à mal les subjectivités, les familles et les liens sociaux. Des prises de risques migratoires deviennent des conduites à risques, les personnes vivent des parcours de marginalisation psychique et sociale. Des traumatismes prémigratoires se répètent, en translation, pendant le voyage et la vie en clandestinité, dans des formes d'exil de soi, immobiles<sup>34</sup>.

Cela nous conduit à penser la souffrance psychique autrement. Si, comme nous le défendons à la suite de Jean Furtos, il n'y a pas de clinique hors contexte social<sup>35</sup>, comprendre la souffrance, c'est d'abord et avant tout comprendre le contexte social, c'est comprendre la rencontre qui est de fait souvent une non-rencontre entre le psychisme du sujet, le psychisme familial, et ce que nous identifions suite à Sigmund Freud, René Kaës et Didier Anzieu, comme appareil psychique groupal, à savoir « une construction des membres d'un groupe pour constituer un groupe »<sup>36</sup>.

Cette compréhension passe, selon nous, par une immersion dans un univers de l'Autre, radicalement différent du nôtre. Ce que nous en percevons de l'extérieur est souvent un leurre, alimenté par nos préjugés d'"occidentaux", nos cadres théoriques, la morale de nos groupes d'appartenance et le discours socio-politique ambiant. S'immerger dans les lieux de l'autre, se laisser enseigner par l'Autre en tant qu'il est expert de son vécu, c'est faire émerger d'autres savoirs, d'autres théories, qu'on ne retrouve pas toujours dans nos savoirs établis. C'est par-dessus tout accepter que c'est la pratique qui oriente la théorie, et non l'inverse.

34. NICOLAS, Emmanuel, "Habiter et être habité par la rue. Enjeux d'une recherche impliquée auprès de jeunes sans-abri", in : JAMOULLE, Pascale (sous la direction de), *Passeurs de mondes. Praticiens-chercheurs dans les lieux d'exils*, Louvain-la-Neuve : Éd. Académia-L'Harmattan, 2013, 2015 p., pp. 25- 48.

35. FURTOS, Jean, "Le syndrome d'auto-exclusion", *op. cit.*

36. KAES, René, *L'appareil psychique groupal*, Paris : Éd. Dunod, 2010, 262 p. (voir p. 185).

Exister, en tant que sujet, c'est faire lien avec les autres et le monde. Car c'est le lien qui met en fonctionnement les processus d'identification, l'un répondant à l'autre en miroir<sup>37</sup>. C'est pourquoi toutes souffrances psychiques et les symptômes dans lesquels elles se montrent peuvent selon nous se comprendre comme atteinte, comme ratage, voire comme carence, dans ce processus de liaison, d'identification et de reconnaissance mutuelle.

Si c'est dans et par la famille, et dans et par le *socius*, que le sujet advient, alors le processus de construction et de réalisation subjective se fait dans et par le tissage de liens à l'autre, l'autre proche de la famille nucléaire (« qui suis-je pour mes parents ? »), l'autre plus lointain de la famille éloignée, et l'Autre ancestral qui me permettent de me situer dans une lignée, et finalement l'Autre sociétal qui, idéalement, me permet de chercher et de trouver ma place, de me construire dans le tissu social dans lequel je baigne et qui me constitue. Comment me construire si je vis le contexte familial (au sens proche et au sens élargi) et sociétal comme un contexte d'exclusion, de non-assignation ? La souffrance psychique et ses symptômes, par exemple les états dépressifs ou mélancoliques, les comportements violents et/ou pervers (la désobjectivation de l'autre), voire franchement psychotiques (les délires), les conduites à risques, peuvent se penser comme des tentatives de traiter les angoisses abyssales que sont les angoisses que Jean Furtos identifie comme des « angoisses de non-assignation »<sup>38</sup>.

Si l'Europe reste aussi inhospitalière, les professionnels ne peuvent que tenter de réduire les risques et les symptômes liés aux successions de vécus extrêmes et aux vies en clandestinité, en offrant aux personnes une aide et une protection juridique précoce, en engageant un travail de proximité pour les soutenir dans leurs lieux de vie. L'hébergement sans condition de carte d'identité reste un lieu clé pour pouvoir aider les personnes qui vivent à la rue. Quant aux femmes en difficulté de séjour, aux prises avec la violence conjugale et intrafamiliale, elles ont besoin d'être accueillies sans condition, elles et leurs

---

37. EIGUER, Alberto, *La thérapie psychanalytique du couple*, Paris : Éd. Dunod, 1984, 225 p.

38. FURTOS, Jean, "Le syndrome d'auto-exclusion", *op. cit.*

enfants. Hébergées, protégées des risques d'expulsion, elles peuvent commencer à se reconstruire, apprendre le français, sortir du silence, souvent grâce au soutien de groupes de parole, couplés à des espaces d'élaboration subjective. Avec les familles exilées, qui ont connu des vécus extrêmes et de grandes précarités d'existence, des formes de cliniques des situations extrêmes doivent continuer à s'inventer, dans les lieux où on peut entrer en contact avec elles.

Les récits des familles posent une question fondamentale : quelles seront les conséquences, pour les générations suivantes, des traumatismes non traités et de l'abandon social que connaissent certains clandestins avec leurs enfants ? Les blessures de la relégation sont profondes, elles ne s'oublient pas. Des migrants font face aux épreuves avec détermination, souvent grâce à leur sentiment inébranlable qu'ils vont s'en sortir, aux étayages familiaux et sociaux qu'ils ont reçus. Dès qu'un contexte de sécurisation renaît et donne accès aux droits, ils entrent dans des processus de reconstruction. Cela étant, leurs enfants restent souvent fragiles.

Se pose aussi la question de ce qui sera transmis aux enfants de l'expérience de leurs parents. Quand ils ont grandi dans la violence, comment se poursuivront les processus de métissage dans les générations suivantes ? Comment les enfants descendants d'immigrants pourront-ils tisser les unes aux autres leurs appartenances ? Comment pourront-ils aimer l'Europe après ce qu'elle leur fait et qu'elle fait à leurs parents ?

Néanmoins, nous ne voulons pas clôturer notre propos par des considérations pessimistes. Comme nous l'avons vécu lors de nos immersions de terrain, et comme nous l'ont raconté nombre de nos interlocuteurs (en cabinet de consultation et lors de nos ethnographies), le champ de l'exil est aussi composé de beaucoup de personnes engagées, critiques et courageuses, sur lesquelles le sujet en exil peut s'appuyer. Que ce soit parmi ses pairs (d'autres résidents en centre d'accueil, des membres de sa communauté, des amis) ou parmi les travailleurs en Centre, les avocats, les organisations non-gouvernementales (ONG), etc. Ainsi, pour Asma et ses enfants, son amie Paulina a été un soutien sans faille. Ces liens d'amitié, de protection et d'entraide ont décuplé ses forces, dit-elle :

*« Paulina, c'est mon porte-bonheur, c'est à cause d'elle et son mari que j'ai eu mes papiers. Elle m'a aidée. Elle m'écoute beaucoup. Elle aime mes enfants. Même quand elle sera vieille, je la*

protège. En France, j'ai galéré beaucoup, j'ai pas baissé les bras. J'ai trouvé Paulina, elle m'a soutenue grave ».

Laissons les derniers mots à Monsieur M. :

« Je n'étais jamais venu chez un psy. Depuis que j'ai commencé à venir ici, je sens beaucoup de soulagement. Si tu as un endroit où penser des moments difficiles. Votre aide, celle des associations, nous poussent à aller plus loin. On voit beaucoup de gens de bonne volonté qui nous donnent un coup de pouce ».

O